Formule histologique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1922-1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Conclusions statistiques.

Des 183 genres de Mousses suisses, 66, soit le 36 % environ, sont représentés à Lavaux.

Des 890 espèces [1] de Mousses suisses, 148, soit le 16,6 % ont été observées à Lavaux.

Le *coefficient générique* (P. Jaccard), rapport du nombre des espèces à celui des genres, présente, pour la florule de Lavaux, une valeur faible, qui correspond aux conditions écologiques de la région, fort différentes de celles des districts adjacents. On sait que ce coefficient est d'autant plus faible que les conditions particulières au district considéré sont plus différentes des conditions générales dans la région où se trouve ce district. Pour la flore bryologique de la Suisse tout entière, le coefficient générique se calcule à .4,9

FORMULE HISTOLOGIQUE

D'après le tissu foliaire, j'ai distingué, dans la Flore des Mousses de la Suisse, les Mousses :

MICRODICTYÉES à parenchyme formé de petites cellules arrondies ou polygonales, plus ou moins isodiamétrales, à parois en général épaissies, les parois superficielles souvent avec des épaississements en forme de papilles ;

STÉNODICTYÉES à parenchyme ou prosenchyme formé de cellules allongées et relativement étroites, parois cellulaires en général épaissies, parfois poreuses ;

EURYDICTYÉES à parenchyme ou prosenchyme lâche, formé de cellules polygonales (rhombo dales, hexagonales, etc.), isodiamétrales ou médiocrement allongées et relativement larges, à parois en général peu épaissies, parfois poreuses [2].

Cette distinction, que j'étends ici aussi bien aux Pleurocarpes qu'aux Acrocarpes, présente un certain intérêt au point de vue biologique. Le tissu des microdictyées peut être considéré, en effet, dans la grande majorité des cas, comme caractéristique pour les Mousses xérophiles et héliophiles.

Le tissu des sténodictyées se rencontre surtout chez les espèces mésohygrophiles et mésophotophiles. Les eurydictyées, par contre, sont en grande majorité des hygrophiles et des sciaphiles.

[1] Nombre approximatif !

[2] Je fais abstraction ici des *lamprodictyées* qui n'ont pas la même importance que les autres catégories, au point de vue biologique ; elles peuvent, du reste, être comprises dans les sténodictyées. Les *hétérodictyées* ne sont pas représentées à Lavaux.

Entre ces trois grandes divisions, il y a du reste des formes histologiques ambiguës assez nombreuses.

La *formule histologique* d'une florule ou d'une association, c'est-à-dire la proportion relative des représentants de ces trois classes, me paraît notablement plus intéressante, au point de vue écologique, que la distinction habituelle en Mousses acrocarpes et pleurocarpes, dont la signification est moins nette.

La statistique donne, pour les Mousses de la Suisse (890 espèces environ), les chiffres suivants :

Microdictyées	acrocarpes 344 pleurocarpes 33	377 (42,3 %).
Sténodictyées	acrocarpes 130 pleurocarpes 225	355 (39,9 »).
Eurydictyées	acrocarpes 155 pleurocarpes 3	158 (17,8 »).

Pour les Mousses de Lavaux, nous avons :

	Espèces	*Fréquences*	*Masses*
Microdictyées....	84 (56.7 %)	196 (57.6 %)	642 (58.0 %)
Sténodictyées....	46 (31.1 »)	105 (30.9 »)	354 (32.0 »)
Eurydictyées	18 (12.2 »)	39 (11.5 »)	113 (10.0 »)

La proportion des microdictyées, dans la florule de Lavaux, est notablement supérieure à celle pour la flore suisse.

Les sténodictyées, par contre, sont, à Lavaux, en proportion diminuée par rapport à ce qu'elle est pour la tlore suisse. La proportion des eurydictyées à Lavaux, est, de même, notablement inférieure à celle pour la Suisse.

La prédominance des microdictyées et le déficit des eurydictyées s'affirme pour leur fréquence et pour leur masse.

Ces résultats ne prendront toute leur signification que par la comparaison avec ceux fournis par l'étude d'autres régions, faite par la même méthode.

BIOMORPHOSES

Je désigne sous ce nom les formes d'adaptation que présentent certaines espèces végétales lorsqu'elles sont soumises à des conditions écologiques spéciales, notablement différentes de celles auxquelles le type même de l'espèce est adapté.